



Etablissement géré par la Société Philanthropique
Association Reconnue d'Utilité Publique



« MOI ET LA FRANCE, MA VIE, MES SOUVENIRS »

SOUVENIRS D'UN RÉSISTANT 1939 - 1945
Paul PAEMELAIRE



AVANT-PROPOS

Conserver et transmettre inlassablement la Mémoire de ceux et celles, civils ou militaires, qui de la Guerre de 1870 à nos jours ont combattu pour la France et dont certains sont allés jusqu'au sacrifice de leur vie, telles sont avec l'entretien des tombes et des monuments les deux missions majeures du Souvenir Français.

A Corneilles-en-Parisis, celles-ci se sont concrétisées en 2009 par la rédaction de l'ouvrage " Des Corneillais dans les Guerres ", largement diffusé, et qui se sont complétées en 2016 par la rédaction de deux monographies : celles de Paul Leboucher et de Gérard Grimprel, deux résistants au parcours différent pour lesquels une rue de la ville avait été baptisée après la Deuxième Guerre Mondiale.

La recherche de témoignages s'est poursuivie et dans cette perspective il a été envisagé en mai 2018 de recueillir ceux de pensionnaires d'une maison de retraite, la Résidence Médicalisée Zemgor en l'occurrence, où Béatrice Julien, secrétaire du Comité, avait des contacts avec Murielle Henry, son directeur. Celle-ci a bien voulu participer à la démarche et cette démarche s'est révélée fructueuse puisqu'après les premières recherches, un résistant de la Deuxième Guerre Mondiale, Paul Paemelaire, a été identifié. D'emblée il a tenu à transmettre son expérience et ses souvenirs de cette période qui a marqué à jamais sa vie.

Les premiers entretiens ont permis de constater que ce dernier avait rédigé son carnet de route et détenait des documents ; ceux-ci ont été employés pour entreprendre la rédaction de sa monographie.

Engagé à 18 ans en 1942 dans le réseau du Commandant Decamp, Paul Paemelaire fut amené à conduire des missions de renseignement puis participa les armes à la main aux opérations conduites pour la libération de Corneilles.

Paul, comme ses compagnons d'armes, était animé par une grande cause qui le transcendait : redonner à la France sa Liberté et son Honneur. Il a su nous la concrétiser avec précision et enthousiasme. Les entretiens successifs ont été d'émouvants moments où il nous racontait son histoire qui rentrait dans l'Histoire de la France. Nous lui exprimons notre gratitude et nous ne saurons jamais assez le remercier pour sa contribution.

Mes très vifs remerciements vont également à Jean-François et Béatrice Julien, à l'origine de la démarche, et qui ont accompagné Paul dans le recueil puis la formalisation de ses souvenirs.

Tout ceci n'aurait évidemment été possible sans la totale implication de Murielle Henry qui nous a bien volontiers ouvert les portes de son établissement et nous a permis de contacter ses pensionnaires ; elle a apporté d'indispensables corrections au texte et aux illustrations qu'André Chestopaloff avait pris soin de relire avec un œil attentif. Merci également à Aline Galmiche-Cartier qui a su saisir dans ses photographies la personnalité de Paul.

Nous exprimons encore notre reconnaissance à Paul pour son investissement pour la France et notre admiration pour sa grande humilité.

Le Général de Division (2S) Gérard Viallet

Président du Comité du Souvenir Français de Corneilles en Parisis



MA VIE, MES SOUVENIRS

SOUVENIRS D'UN RÉSISTANT 1939 - 1945

Paul PAEMELAIRE

MA JEUNESSE AVANT LA GUERRE – UNE JEUNESSE MOUVEMENTEE

Je suis né le 16 Mars 1924 à Roubaix au 96 de la rue de Rocroi.

Mon père, Julien Paemelaire, était chauffeur de chaudière dans une usine textile et ma mère, Marcelle, née Desrumeaux, était couturière. Mes parents se sont séparés quand j'avais cinq ans. Ce sont mes grands-parents maternels, Monsieur Hodot et ma grand-mère Germaine née Desrumeaux, qui m'ont pris en charge et élevé.

Malheureusement mon grand-père est décédé d'un cancer.

C'est ma tante, Madame Hodot, la sœur de ma mère, qui s'est alors occupée de moi. Elle habitait Grande Rue à Saint Mammes (77).

Elle et son mari avaient un atelier de confection d'habits divers dont des robes et des imperméables ; ils avaient une quinzaine d'ouvrières.

J'étais heureux ; je me souviens en particulier des promenades en voiture en forêt de Fontainebleau et des balades dans les rochers.

Hélas cela n'a pas duré car un cancer a emporté mon oncle et ma tante a dû déménager ; du fait de sa situation elle ne pouvait plus s'occuper de moi.

J'avais 9 ans et je suis finalement retourné chez ma mère à Argenteuil dans un meublé, avenue de Verdun. Celui-ci n'avait qu'une seule pièce qui faisait office de chambre et de cuisine.

J'ai alors été inscrit à l'école Carnot.

Mon beau-père était un homme bon. Je le voyais comme mon héros car à 17 ans il s'était engagé pour la Guerre 14/18. Il avait combattu au Chemin des Dames et été blessé à la jambe gauche par un shrapnell. Il devait porter une chaussure spéciale avec des ressorts.

Mon beau-père avait été boxeur amateur avant son engagement. Son frère, Marius Bricout, était champion de boxe professionnel ; mon beau-père m'a inscrit à l'Union Sportive d'Argenteuil (U.S.A.) et c'est là que j'ai appris les premiers rudiments de ce sport et à me défendre

Mais les difficultés financières de mon beau-père faisaient qu'il devait subir des déménagements fréquents à la cloche de bois. Pour déménager, il devait louer une voiture à bras chez un maréchal-ferrant.

Par ailleurs, il était communiste et inscrit au Parti. Il avait été nommé trésorier mais cela ne correspondait pas du tout à son instruction ; il fut convoqué par le Parti qui l'obligea à quitter cette fonction.

Ma tante de Saint Mammes vint nous rejoindre à Argenteuil. Elle avait trouvé un logement 11 Rue de l'Hôtel Dieu ; ayant de l'instruction, c'est elle qui a pu aider mon beau-père.



Manifestation des Croix de Feu du 6 février 1934 à Paris .

La fusillade des forces de l'ordre contre les manifestants causera 15 morts et 2000 blessés

« Travail, Famille, Patrie ».

L'association des Croix-de-Feu, fondée le 26 novembre 1927 par Maurice Hanot dit d'Hartoy, regroupait des anciens combattants français décorés de la Croix de Guerre pour leur bravoure. Elle avait pour but de défendre leurs intérêts.

Présidée par le Colonel de la Rocque, elle regroupait 400.000 adhérents fin 1935.

Elle sera dissoute par le front populaire le 18 juin 1936.

Cela n'a pas été difficile car à l'époque le Parti Communiste avait la main sur les emplois et tout le monde n'avait pas la chance d'en bénéficier. La vie à l'époque était dure. Je me souviens d'un vagabond qui, paraît-il, avait été riche et qui essayait de vendre à la sauvette des fers à repasser.

Il y avait quand-même quelques distractions, en particulier dans les guinguettes ; cela dit l'ambiance festive dégénérait souvent en bagarres ; un dénommé Jojo Gambier en était coutumier et j'ai vu le commissaire Suteret en découdre avec lui.

Comme beaucoup d'enfants de communistes, nous étions obligés de contribuer à la confection de documents de propagande. Nous dessinions des faucilles et des marteaux, les colorions en rouge et les découpons. D'autres enfants devaient mettre les épingles. Ces affichettes étaient vendues par le Parti dans les guinguettes dont une, rue des Closiers, la Salle Cerise, située vers la gare de triage.

Le Parti demandait également aux parents que leurs enfants ramassent les crottes de chien pour les mettre dans les boîtes aux lettres des Croix de Feu qui étaient l'extrême droite française de l'époque.

Dans le même état d'esprit, on allait à la fontaine de Montinville à Argenteuil jeter des pierres sur les scouts.

Nous avons un petit logement lorsque nous avons emménagé 26 rue des Ouches à Argenteuil. Mon beau-père avait un emploi de palefrenier et s'occupait des chevaux de la ville d'Argenteuil.

Je me souviens, j'étais plus jeune que la fille de notre voisine, fille qui était chanteuse de tyroliennes ; elle avait d'ailleurs chanté avec Fernandel dans un film - Monsieur Hector - qui était censé se passer au Tyrol.

J'en étais amoureux et je la suivais partout. Elle chantait dans tous les entractes de cinéma et je vendais ses photos durant l'année 1936. Longtemps après j'ai appris qu'elle s'était mariée avec un militaire gradé qui avait fait la Guerre de 39-45.

Nous avons encore déménagé pour aller au 152 avenue Jean Jaurès à Argenteuil. L'appartement avait appartenu à la famille Dunlop. Ce n'était pas le grand luxe ; il n'y avait qu'une pièce qui faisait office de chambre des parents et une cuisine. Je dormais sur un lit pliant dans un appentis contigu à cette chambre. Le chauffage était assuré par la cuisinière mais la nuit elle s'éteignait et j'avais froid.

En face de la propriété il y avait l'ancienne usine Dunlop qui avait été transformée en école professionnelle. J'avais treize ans et mes parents ne pouvaient pas me payer les études dans cette école.

Un couple d'un certain âge avait acheté un commerce attenant à la propriété et créé un commerce de vins, « les Caves Algériennes ». Ils m'ont pris comme commis. Je devais laver les bouteilles et les remplir ou faire des coupages. Le samedi, je livrais le vin chez les particuliers avec un triporteur ; le lundi, je déjeunais avec les propriétaires.

C'est à cette époque que je fus atteint de la paralysie infantile, en fait la poliomyélite. Je fus admis à l'hôpital d'Argenteuil qui était tenu par des sœurs.

Mes employeurs venaient me voir avec une bouteille d'un quart de champagne. Au fil des jours, je sentais revenir mes forces et je pouvais m'asseoir sur le bord de mon lit sans que personne en dehors de mon voisin de chambre ne soit au courant. J'arrivais également à faire quelques pas mais fus surpris un jour par une sœur ; je la vois encore partir en courant et criant « au miracle ! ».

Puis ce fut la convalescence mais je ne pouvais pas rester au crochet de mes parents. La tante qui m'avait pris en charge à Saint Mammes avait choisi de rejoindre sa sœur courant 1939. Ma mère qui demeurait à Argenteuil 11 rue de l'Hôtel Dieu avait trouvé un emploi aux Grandes usines Gnome-et-Rhône de Gennevilliers comme contrôleuse des pièces de fonderie.

Puisqu'elle avait été dans le commerce, elle fut responsable de la coopérative.

C'est elle qui me trouva un emploi à la forge mais, compte-tenu du fait que j'étais encore faible, j'ai pu avoir la place d'ébarbeur puis ensuite de pilonnier. Après la déclaration de guerre du 3 septembre 1939, nous devons travailler plus longtemps ; nous n'avions qu'un dimanche de repos sur sept.

L'INVASION DE LA FRANCE - L'EXODE

Les Allemands sont entrés dans Paris le 14 juin 1940 ; je ne les ai pas vus entrer dans Argenteuil car la peur de leur arrivée prochaine nous avait mis sur les routes de l'exode. Notre destination, Herbignac, en Loire Atlantique, avait été fixée par la mairie et nous avons pris la route en voiture début juin pour cette ville. Sur la route de Chartres, nous avons été mitraillés par l'aviation italienne.

Nous avons fait une halte à Chartres. Il y avait un dépôt d'essence militaire et la ville distribuait de l'essence à tout le monde dans des casseroles. Nous en avons donc profité pour refaire le plein.

Chartres était la ville de Jean Moulin où il était préfet ; à cette époque je ne savais pas que ce grand homme allait devenir mon chef.

Nous sommes finalement arrivés à Herbignac et le maire nous a dirigés vers le petit bourg de Bran où nous avons été hébergés dans une petite chaumière ; nous avons enfin pu dormir.

Il y avait une moto abandonnée par l'Armée, une moto anglaise je crois. La première chose que mon beau-père a dite : « Il faut la cacher ».

Avec l'aide d'un habitant du bourg venu avec pelle et pioche, nous avons creusé une tranchée et l'avons enterrée. Je pense que cela a été mon premier geste de résistance.

Le 18 juin nous avons pu écouter le discours du Général De Gaulle car nous avions une radio.

Lorsque la Wehrmacht, « les Boches » comme disaient mes parents qui avaient vécu la Guerre 14-18, est entrée dans Herbignac, le choc de cet événement a produit un déclic en moi et c'est là que j'ai décidé de tout faire pour contribuer à sauver mon pays. Quel regret qu'avec cette saloperie de maladie, je n'ai pu gagner un port et partir pour l'Angleterre rejoindre le Général De Gaulle !

J'étais malheureusement trop faible et cette tentative me fut vivement déconseillée.

Le retour de l'exode s'est effectué et nous avons regagné Argenteuil courant juillet.

J'avais 16 ans ce qui ne m'a pas empêché de trouver par la mairie un emploi au Secours National rue de la Liberté ; cet organisme distribuait de la nourriture à la population qui était dans le besoin. Je me souviens que le gardien de ce lieu était l'inventeur de la rustine.

C'est là que j'ai fait la connaissance d'un dénommé Sauret ; il avait participé à la campagne de 1940 comme marin, avait essayé de s'embarquer pour l'Angleterre à Dunkerque mais avait été rejeté par les Britanniques. Démobilisé, il était revenu à son domicile à Argenteuil.

Il était champion de boxe de la Marine et professeur au club d'Argenteuil, l'Union Sportive d'Argenteuil (USA). Ayant déjà pratiqué la boxe avec mon beau-père, je l'ai rejoint au club. J'ai participé à plusieurs combats à Argenteuil mais surtout au Ring Central à Paris. J'ai compris bien vite pourquoi nous n'avions pas eu d'embêtement avec les Allemands. En effet nos vestiaires contenaient nos vêtements de combats avec les initiales du Club USA et nos valises portaient la même étiquette.

J'ai plus tard quitté ce club.

De retour à Argenteuil je ne suis pas retourné avenue Jean-Jaurès.

Mon beau-père connaissait une personne qui était contremaître dans une tréfilerie à Paris 15^{ème}, rue Myolis ; j'y fus donc embauché comme tréfileur.

Nous avons effectué divers travaux pour les Allemands et d'autres pour l'Etat français.

Il était très facile de saboter les câbles à livrer aux Allemands ; en effet l'âme du câble était constituée par un fil d'acier ; il suffisait de le sectionner à plusieurs endroits pour le rendre moins solide. Ce furent mes premiers gestes de résistant.

Début 1942, j'ai quitté de mon plein gré la tréfilerie pour être embauché près de mes parents à l'École des métiers de la Cuisine. Je faisais la vaisselle et aidais les cuisiniers.

MON ENTREE DANS LA RESISTANCE

J'avais toujours l'idée de rentrer dans la résistance. J'avais 18 ans et tout l'enthousiasme qu'a la jeunesse à cet âge. Le problème était de trouver un contact. C'est ma tante qui allait me donner cette opportunité.

Elle connaissait une marchande de volaille, Madame Hesse qui travaillait sur le marché d'Argenteuil en bordure de Seine ; or cette dernière appartenait à la Résistance

C'est par son entremise que je pus avoir un rendez-vous avec le Commandant Robert Decamps dans un petit bar, la Civette, dans la Grande Rue face à la rue de l'Hôtel Dieu.

Le Commandant Decamps (Landouzy dans la Résistance) exerçait le métier de placeur sur les marchés.

Fin 1940 il était entré dans un groupe, le groupe « Jacquet de Lille », qui avait pour but de porter assistance aux prisonniers évadés et de faire passer par l'Espagne ceux qui voulaient reprendre le combat en Grande-Bretagne. Début 42, ce réseau était au point et Decamps en avait la responsabilité pour le nord de la Seine-et-Oise.

En février 1942, suite à la destruction du groupe Jacquet, il avait rattaché son groupement au mouvement « Libre patrie ».

Je lui ai dit que je voulais rejoindre l'Angleterre mais celui-ci me répondit que la filière par l'Espagne avait été détruite.

Il m'envoya me présenter à un certain M. Bernelière à Franconville. Peu après que celui-ci m'ait fait entrer chez lui, trois hommes en gabardine et chapeau sont arrivés et ont déballé des pistolets-

mitrailleurs. Je me suis demandé qui étaient ces individus qui avaient toute l'apparence d'agents de la Gestapo. Je me suis rendu compte par la suite que j'avais raison d'être méfiant.

M. Bernelière me donna l'ordre de rejoindre le maquis de la Forêt d'Othe dans l'Yonne et me fixa un rendez-vous dans un café de Venizy.

Arrivé au rendez-vous, je fis la connaissance de son fils. Sa maison, où il m'hébergea, n'était pas très grande et située en haut d'un chemin ; il m'employa d'abord à couper du bois puis me plaça chez un fermier. Sa petite exploitation n'avait qu'un cheval. Mon travail au début consistait à guider le cheval qui tirait une machine destinée à étaler le fumier. J'avoue qu'au départ j'ai eu quelques difficultés à retenir cet animal qui se montrait particulièrement rétif.

Je ne dormais pas chez lui mais chez un habitant qui avait fait la guerre 14/18.

Cet homme était une merveille de bonté ; avant que je me couche, il bassinait mon lit avec une braisière remplie de charbon de bois. Je me suis aperçu aussi qu'il pratiquait le marché noir de la viande et il me faisait guetter la nuit l'arrivée des Parisiens qui venaient se ravitailler dans les fermes. Il prenait soin d'enterrer les peaux des bêtes abattues.

Pour lui faire cesser son trafic, les maquisards vinrent un soir lui brûler les pieds dans la cheminée.

Ma première mission de renseignement

Si je me souviens bien, on m'envoya à Saint-Florentin-Vergigny où se trouvait un dépôt d'essence allemand tenu par une unité de ravitaillement ; je devais surveiller les horaires des convois et en rendre compte.

Au printemps 1943, je suis retourné à Argenteuil chez mes parents. Mon beau-père fut fort surpris de mon arrivée. Mon retour l'intriguait ainsi que le parti communiste mais il en démissionna bientôt.

La Gestapo, qui surveillait les communistes, vint un jour chez nous ; les agents retournèrent mon lit pliant et éventrèrent mon matelas ; je fus arrêté puis libéré.

A la veille du 1^{er} mai, mon beau-père ainsi que d'autres communistes furent arrêtés et emprisonnés rue de Diane, côté front de Seine avant l'usine de la Société de Constructions Aéronautiques d'hydravions Lioré et Olivier. Leur détention avait pour but d'empêcher toute manifestation anti-allemande le 1^{er} mai. Pour éviter d'être pris, je me suis réfugié chez ma grand-mère 11 rue de l'Hôtel Dieu.

Ma deuxième mission de renseignement

J'ai été envoyé à Saint Germain-en-Laye avec pour mission de relever les numéros des véhicules allemands et de suivre la construction des blockhaus destinés au G.Q.G. du Feld-maréchal Von Rundstedt.

Les troupes allemandes étaient arrivées à Saint-Germain-en-Laye le 14 juin 1940 ; la ville devait être occupée jusqu'au 25 août 1944.



***Le Feld-maréchal Von Rundstedt
et son état-major dans les jardins de la villa David***



L'intérieur du P.C. enterré



La villa David après le bombardement



Le bunker dit « du château »

Dès juin 1940, les forces d'occupation allemandes s'étaient installées dans les belles demeures de Saint-Germain-en-Laye et l'état-major du Grand Quartier général allemand pour la Zone Occupée avait occupé le Pavillon Henri IV. La Kreiskommandantur était installée 31 rue de Lorraine.

A partir de janvier 1942, la ville devint le siège de l'Oberkommando West, le Haut Commandement du front Ouest de l'armée allemande avec le Feld-maréchal Gerd Von Rundstedt à sa tête.

Il avait été obligé de déménager vers la Villa David après qu'une bombe eût endommagé le pavillon Henri IV le 3 mars 1942.

Cet incident donna le signal de départ d'une frénésie de construction de bunkers à travers toute la ville. L'occupant réquisitionna plus de cinq cents maisons et immeubles des quartiers chics de la ville. De nombreux bunkers allaient être construits à partir de 1943 par des ouvriers réquisitionnés pour l'Organisation Todt (OT).

Après plusieurs séances de surveillance de la caserne de Saint-Germain, j'ai trouvé un emploi de jardinier à la Villa David, propriété de la comtesse De Ginestez.

Cet emploi me permettait de surveiller les allées et venues des Allemands, en particulier celles des voitures des officiers, ainsi que l'avancement des travaux.

Bien après la Libération, il y a eu des centaines de livres sur la Résistance. J'en ai d'ailleurs un qui parle de ce blockhaus avec les plans.

Survint alors en septembre 1943 le bombardement de l'usine des Forges et Fonderies Gnome-et-Rhône de Gennevilliers. Cette usine fabriquait des moteurs pour la société allemande Messerschmitt.

J'avais une carte de passage, un Ausweis ; j'ai pu entrer dans l'atelier et je suis arrivé à prendre quelques photos pour les envoyer en Angleterre ; j'en ai gardé deux (Annexe 1).

J'exécutais plusieurs missions de renseignement :

- à Roubaix, pour surveiller une ancienne huilerie transformée en atelier de réparations de canons ; mon contact était Monsieur Heppe,
- à Dreux, pour renseigner sur les unités de la garnison ; mes contacts étaient Monsieur et Madame Benoit, deux cultivateurs-éleveurs de volailles,
- sur l'Hautil.

Puis survint une de mes plus dangereuses missions.

Je reçus l'ordre de localiser à Argenteuil une prostituée surnommée « Georgette » qui avait travaillé à Brest et était recherchée pour avoir été mêlée à l'arrestation de trois résistants locaux ; ceux-ci avaient eu pour mission de faire sauter des réservoirs d'essence mais leur projet avait avorté du fait de leur dénonciation et leur arrestation. On savait que Georgette était revenue en région parisienne et plus particulièrement en Seine-et-Oise. D'autres résistants étaient à sa recherche.

J'ai prospecté dans plusieurs maisons closes et, coup de chance inouï, l'ai localisée à la Féria, une maison close située, non loin de la gare d'Argenteuil, en bord de Seine à proximité du pont du chemin de fer. Je suis donc allé sur place comme « client » et j'ai pris contact avec elle au prétexte de la faire jouer dans un film ; je l'ai surveillée avec patience plusieurs semaines.

Son souteneur, Dominique Braqui, venait ramasser l'argent et dîner.

A l'approche des Alliés et se sentant menacée, elle souhaitait prendre la fuite. Je me suis précipité à l'état-major du commandant Robert Decamps situé dans l'ancien Hospice d'Argenteuil, actuelle sous-préfecture, pour lui faire mon compte-rendu. Il a immédiatement pris des dispositions pour arrêter cette personne.

Sur ordre du Commandant Decamps, une souricière fut tendue à Georgette dans un café de Paris où un rendez-vous lui avait été fixé. Elle fut arrêtée, conduite à notre quartier-général d'Argenteuil.

Elle y fut interrogée par un ancien gendarme, M. Courtois, qui conduisait les enquêtes sur les collabos. Elle avoua ses méfaits et fut condamnée en octobre 1944 à 25 ans de prison. Son souteneur, Dominique Braqui, envoya à titre de représailles une carte postale aérienne de la maison de mes parents avec menaces de mort contre moi. Cette carte fut versée au dossier.

Le soulèvement de Paris et de la région parisienne

Lorsque fut lancé, le 19 juin, le soulèvement de Paris contre l'occupant, les opérations se sont accélérées.

Pour mes multiples déplacements, j'ai rapidement eu besoin d'un véhicule.

Je me suis inscrit chez le chef d'atelier de mécanique de la mairie d'Argenteuil et lui ai demandé de disposer d'un véhicule. Il m'en a confié un sans réticence.

Lors d'un déplacement pour me rendre à Saint-Leu-la-Forêt chez le commandant Decamps, nous avons dû en cours de route nous arrêter dans une rue donnant sur la gare de Parmain pour laisser passer un détachement allemand qui se dirigeait vers Franconville. Heureusement que nous n'avions pas de croix de Lorraine peinte sur la voiture.

Ce ralentissement nous a peut-être sauvés. Effectivement, une fois arrivés chez le commandant, c'est sa femme qui nous a reçus et nous a dit de partir vite car la Gestapo pouvait arriver d'un moment à l'autre et nous ne pourrions plus alors lui échapper.

Je connaissais un résistant à Argenteuil, le capitaine Weber, qui appartenait à l'Organisation Civile et Militaire - OCM. Je l'ai contacté ; il m'a reçu et engagé dans son organisation. Puis j'ai été reçu par le capitaine Bredèche et par le Commandant Nelle, pasteur à Argenteuil.

Ma première mission dans ce réseau a été de participer à la destruction de l'antenne de Radio Cité située sur un pylône à Volembert, sur la colline d'Orgemont.

Cette antenne permettait les émissions de la station parisienne de cette radio créée en 1935. A partir de janvier 1940, le gouvernement avait ordonné l'augmentation de la puissance de l'émetteur de Radio-Cité à 20 kW et l'obligation d'annoncer les alertes pour bombardement sur la région parisienne. Le 20 mai 1940, alors que le pays subissait l'invasion allemande, la station avait reçu l'ordre de cesser la diffusion d'émissions artistiques et de ne diffuser que des bulletins d'information, des actualités et des émissions en langues étrangères. Elle s'était tue le 13 juin 40, veille de l'entrée des Allemands dans Paris.

À la signature de l'Armistice, l'émetteur était passé sous contrôle allemand et celui de Radio-Cité avait été regroupé avec celui de cinq autres stations parisiennes d'avant-guerre au sein d'un réseau pour diffuser Radio-Paris ; cette station allait être une station de propagande nazie dès le 5 juillet 1940. Celle-ci fut moquée par la radio de Londres et Jean Oberlé, un peintre et journaliste, imagina la ritournelle : "Radio Paris ment, Radio Paris ment, Radio Paris est allemand" !

Lors de notre arrivée sur la plate-forme nous constatâmes que les Allemands avaient fait le travail de destruction avant nous.

Le massacre d'Ascq commis le 1^{er} avril 1944 pas les SS de la 12^{ème} Panzerdivision (annexe 2)

Une de mes missions ultérieures fut d'aller rechercher des renseignements sur ce massacre qui fit 86 victimes.

Un réseau F.T.P. local avait en effet reçu pour mission de saboter dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944 la ligne de chemin de fer que devrait emprunter la Division blindée Hitlerjugend, stationnée dans le Pas-de-Calais, pour rejoindre la Normandie au cas où le débarquement s'y déroulerait. Les résistants locaux savaient faire dérailler des trains en sabotant les rails mais malheureusement maîtrisaient mal la manipulation des explosifs. Leur sabotage échoua. En représailles, les S.S. massacrèrent 86 habitants de la ville d'Ascq (Annexe 2).

La Libération de Cormeilles en Parisis.

Dans le cadre des opérations ayant pour but de libérer Paris et ses banlieues, dont Cormeilles en Parisis, les FFI effectuèrent tout d'abord des missions de renseignement ; une de celles-ci nous conduisit en forêt d'Hautil au nord de Pontoise pour y vérifier la présence d'unités allemandes. Le transport s'effectua dans la camionnette d'un épicier de la rue de Calais.

A notre grande surprise la population d'un village traversé fêtait déjà la Libération et nous accueillit avec joie. L'accueil aurait été tout-à-fait différent si celui-ci avait été occupé car notre capacité offensive résidait dans de vieux fusils Lebel de la Première Guerre mondiale.

A ces missions de renseignement succédèrent très vite, avec l'avance des Alliés sur Paris, des missions de combat.

L'une de celles-ci fut de s'emparer du fort de Cormeilles après l'avoir reconnu ; la première section qui effectua cette mission le fit les 25 et 26 août 1944 ; elle constata que les Allemands étaient partis.

Notre section releva cette unité et notre approche se fit avec la plus grande prudence car nous savions que le fort et ses environs avaient été minés et piégés. Il y avait partout des pancartes « ACHTUNG MINEN » - ATTENTION MINES ! ; les pièges étaient constitués de boîtes en bois repliées de cailloux et contenant une grenade à manche reliée par un fil aux arbres. Ces pièges furent neutralisés et la mission fut exécutée sans perte.

Des combats contre les arrière-gardes allemandes se poursuivirent à Montigny et Herblay ; j'ai à ce titre participé à la prise du carrefour de la Patte d'Oie d'Herblay ; les résistants étaient en effet bloqués devant ce carrefour en particulier par un tireur d'élite posté dans la briqueterie Bordier à proximité du café « le Caïman » ; faute de radio, je jouai le rôle d'estafette pour contacter les Américains à Franconville qui firent jonction avec nous et firent sauter le verrou.

La fin des opérations et ma démobilisation

Notre section fut envoyée à Vitry-sur-Seine ; c'est là que je devais faire la connaissance de mon épouse.

Il y avait des marraines de guerre qui cherchaient des filleules ; je choisis l'une d'entre elles Sylviane Arnoult ; c'est elle qui devait devenir plus tard mon épouse ; elle était employée à la Croix-Rouge et s'occupait de nourrissons ; elle me fit héberger chez sa mère.

C'est à Rueil qu'eut lieu notre incorporation dans l'Armée régulière. Le 17 novembre 1944, je m'engageais « pour la durée de la Guerre » au Bataillon 104/22.

Nous touchâmes un paquetage et des tenues mais quelle ne fut pas notre déception quand nous constatâmes que c'étaient des tenues anglaises alors que nous voulions absolument être habillés comme la 2^{ème} D.B. avec des tenues américaines. C'est également là que se fit la perception de l'armement ; j'ai été doté d'un pistolet-mitrailleur Sten ; je compris bien vite que cette arme anglaise était plus dangereuse pour son propriétaire que pour l'adversaire car le mécanisme de détente était hyper-sensible.

J'appris alors que je venais d'être nommé caporal.

Compte tenu de mon état de santé contrôlé lors de la visite médicale, je ne pouvais néanmoins rester dans l'Armée. On m'envoya à Compiègne au camp de Royallieu où devaient avoir lieu les formalités de démobilisation.

MON RETOUR A LA VIE CIVILE

Démobilisé, je suis revenu à Argenteuil où je devais dans un premier temps trouver un logement pour mon ménage. Nous nous sommes effectivement mariés le 1^{er} septembre 1950.

On m'avait dit que les Américains avaient offert à la ville 32 baraquements en bois qui avaient été transformés en 64 logements.

Je fus contacté par Monsieur Barbu, un homme exceptionnel et lui-même ancien résistant, qui m'embaucha. A noter que député, il devait être candidat à l'élection présidentielle de 1965.

La préférence étant donnée aux anciens résistants, je fus nommé gardien de ces bâtiments et assermenté. J'étais en plus logé gratuitement avec le téléphone et une rémunération de 1 800 francs.

Nous disposions d'espace et avons pu installer un jardin potager et élever des poules et des lapins. Puis nous avons emménagé à Franconville, rue de la Paix.

En 1957, j'ai été embauché comme mouleur à la fonderie Coquille à Courbevoie ; j'ai changé plusieurs fois d'entreprise dont une à Suresnes ; dans la dernière à Beauchamp où je suis resté quinze ans, grâce à mon travail et mon expérience, j'ai gravi tous les échelons pour terminer chef d'atelier.

Nous avons déménagé à Herblay en 1972 où nous avons fait l'acquisition d'un pavillon.

Nous y vivions avec nos quatre enfants ; quant ils ont été élevés et que ma femme eut cessé ses activités à la Croix-Rouge, elle fit une demande au département pour être assistante maternelle ; le département lui proposa d'être famille d'accueil. Nous avons eu à ce titre en charge jusqu'à leur majorité quatre enfants, trois garçons de trois, quatre et cinq ans et une petite fille ; après leur départ ils ont fait leur vie mais nous ont toujours considéré comme leurs parents.

C'est là que j'ai pris ma retraite en 1981.

UNE RETRAITE TRES ACTIVE AVEC DE MUTIPLES ACTIVITES BENEVOLES

La suite de ma vie a été consacrée à de nombreuses activités associatives.

J'ai été enquêteur à la SPA pendant 12 ans et travaillait à son Siège, 39 boulevard Berthier à Paris. J'ai eu plusieurs titres au niveau national avec mes chiens, des Spitz – autrement appelés « loulous de Poméranie », que je présentais dans les expositions nationales.

La Ligue de Protection des Oiseaux a vu également ma participation et j'ai eu le plaisir d'accueillir chez moi son directeur Alain Bougrain-Dubourg.

Je me suis investi comme membre de la Prévention Routière du Val d'Oise ; à ce titre j'ai été décoré de la Palme de Diamant de l'Ordre des Conducteurs.

J'étais également membre bienfaiteur auprès des Fédérations Nationales des Retraités, Veuves et Orphelins de la Gendarmerie dont le siège se situait caserne Gallieni à la maison du Combattant 2 rue de l'Académie 66000 Perpignan.

Avec mon épouse nous avons été champions de décoration florale des maisons au niveau communal, départemental et national.

Depuis avril 2018, je suis pensionnaire de la Résidence Médicalisée Zemgor. Un jour viendra où je rejoindrai mon épouse. J'ai veillé à ce que la tombe familiale rappelle à ma famille, à mes amis et aux passants quelles furent mon histoire et mes passions.

AUJOURD'HUI

C'est dans cet établissement où Paul coule des jours sereins que nous avons fait sa connaissance et y avons recueilli son témoignage ; il a évoqué avec précision ses souvenirs et revivre cette époque particulière de la Guerre a ravivé d'intenses émotions.

Une occasion de renouer avec le monde combattant lui a été donnée à l'occasion de la commémoration de la Libération de Cormeilles, le dimanche 26 août 2018.

ANNEXE 1

LA MISSION DE RENSEIGNEMENT A L'USINE DE GENNEVILLIERS

APRES LE BOMBARDEMENT DE SEPTEMBRE 1943



Usine Gnome et Rhône
Forge et
Fonderie
avant Bombardement
devenue SNECA 078



Usine Gnome et Rhône
Forge et Fonderie
après Bombardement
devenue SNECA
plans photos envoyés en Angleterre

ANNEXE 2

LE MASSACRE D'ASCQ, « L'ORADOUR DU NORD »

Les cloches n'ont pas sonné à Ascq le dimanche des Rameaux de 1944 : le curé a été assassiné dans son presbytère comme 85 autres victimes d'une division SS. Cachée sous les toits avec sa petite sœur, sommée de ne pas faire de bruit par sa mère "qui nous a dit qu'on risquait de mourir", Béatrice Delezenne, 7 ans à l'époque du drame, se souvient "des coups de feu en pleine nuit" dans ce village de 3 000 habitants près de Lille. Son père, depuis l'œil-de-bœuf de la maison familiale a vu, lui, comment "les Allemands sont venus tirer du lit et emmener (son) grand-père, un vieillard de 75 ans. C'est la dernière fois qu'il le voyait. Sa femme, ma grand-mère, lui a donné une couverture et quelques tartines..." La scène se passe à proximité immédiate de la voie de chemin de fer où habitait la famille de Mme Delezenne, la nuit du 1^{er} au 2 avril 1944. Un train transportant 350 à 400 SS de la "Hitlerjugend" (Jeunesse hitlérienne) en route vers la Normandie déraile légèrement à la suite du sabotage de résistants qui visaient en réalité un train de marchandises.

Il n'y a pas de blessé, mais la répression est terrible. Plusieurs commandos de SS, certains avinés, investissent ainsi la petite ville, frappent aux portes, et rassemblent les hommes. Le plus jeune a 15 ans, le plus âgé est le grand-père de Madame, négociant en grains retraité. Ils sont fusillés par vagues, jusqu'à une heure du matin. Un massacre, où périront des fratries, le curé, le vicaire. Des faits remarquablement documentés au Mémorial d'Ascq, qui surplombe légèrement la voie ferrée. Cinq ans plus tard s'ouvre à Lille devant un tribunal militaire le procès de dix-sept SS, dont le lieutenant Hauck, responsable de cette division, 25 ans à l'époque, mobilisé avant sur le front russe. Dans une ambiance de "lynchage médiatique", comme le raconte l'historienne Jacqueline Duhem, il sera condamné à la peine de mort, comme quinze autres, dont sept par contumace. Tous finiront par être graciés en 1955 par le président René Coty, "au nom notamment de la réconciliation franco-allemande", puis libérés. Un grand désarroi à Ascq.

Mais "l'idée que des assassins, qui ont massacré sans raison, puissent mener une vie tranquille en Allemagne passe mal" pour Alexandre Delezenne, 51 ans, fils de Béatrice. Il décide alors en 2013 d'écrire au parquet de Dortmund, compétent en matière de crimes nazis. Celui-ci décide de rouvrir l'enquête. "Sans moi, l'histoire d'Ascq serait sans doute restée dans les cartons judiciaires", poursuit, sans forfanterie, M. Delezenne, qui a "baigné dans cette histoire depuis toujours". Ce mandataire judiciaire de Dunkerque nourrit aussi "une certaine amertume" du fait "qu'on parle beaucoup des autres massacres comme Tulle ou Oradour (642 tués)". Il dit agir "pour l'honneur de (sa) famille et des 86 victimes". Le "retentissement" du massacre jusqu'au début des années 1950 s'est en effet estompé "notamment parce que les familles de massacrés veulent rester entre elles". Le parquet de Dortmund a en tout cas transmis le dossier mi-octobre 2017 à celui de Celle (Basse-Saxe), près d'où réside un suspect de 94 ans, l'un de ceux condamnés par contumace, qui a fait l'objet de réquisitions et interrogatoires. Son procès aura-t-il lieu prochainement ?

Il s'agit d'abord de lever un obstacle juridique "car selon le droit européen, personne ne peut être condamné deux fois pour les mêmes faits", selon un porte-parole du parquet de Celle. Une "requête a été adressée à la justice française", précise-t-il. Dans cette attente, il s'agit aussi de constituer les parties civiles pour que cette histoire "ne reste pas une affaire allemande", résume le juriste allemand Andrej Umansky, collaborateur du pénaliste Cornelius Nestler, spécialisé dans les crimes nazis. La tâche n'est pas aisée: "certaines familles hésitent, estimant que c'est trop douloureux, ou trop tard". Mais d'autres espèrent, car "lorsque les SS ont été libérés, cela a provoqué un grand désarroi à Ascq", relève Sylvain Calonne, président de la société historique locale, qui contacte actuellement les familles avec M. Umansky et salue "la persévérance de la justice allemande".



Le mémorial du massacre dans le cimetière d'Ascq

ANNEXE 3

LA RECONNAISSANCE DES ETATS DE SERVICE

FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

ARMÉE SECRÈTE

SUBDIVISION NORD DE SEINE & OISE

ATTESTATION

Le Commandant des Forces Françaises de l'Intérieur, DECAMPS, Robert, Chef de la Subdivision de Seine et Oise de l'Armée Secrète, Adjoint au Colonel chargé du Secteur d'Argenteuil et Enviorens, atteste que:

Monsieur PAMBLAIRE, Paul, né le 16 mars 1924 à Roubaix Nord demeurant à Argenteuil Rue de l'Étal Dieu

a été chargé d'un service de renseignements pour le département du Nord dans le courant 1943 pour le compte du Groupement LIBRE PATRIE dont le Chef Régional est présentement déporté en Allemagne. Le dit PAMBLAIRE a été réfractaire au travail obligatoire en Allemagne nous a demandé aide et assistance pour l'envoyer en campagne afin de se soustraire volontairement à cette décision prise contre lui, qu'il a été dirigé sur VENEZY (Yonne) dans la nuit d'abord, dans le maquis ensuite lieux qu'il a quitté pour rejoindre la région parisienne en aout 1944 et participer à l'insurrection.

Le Commandant des FFI DECAMPS



Robert Decamps



DESCAMPS

I Rue de Chamvry I
St Lou la Forêt
95390

Mon Cher Camarade,

Veillez trouver sous ce pli, l'attestation
réglée par l'Office départemental des A G & V G.

Je vous informe que le liquidateur du Réseau ANI en CIEL
est le Docteur BAUD Raymond 16 Place de Seine à COURNEVOIE et
Monsieur MALLET liquidateur de TUBEA VENGANCE 5 R Leroux ICA
à Paris.

Croyez Mon Cher Camarade, à mon souvenir le meilleur.

Descamps

ATTESTATION

établie conformément aux dispositions de l'arrêté du 2 juillet 1979

à l'appui d'une demande

- DE CARTE DE COMBATTANT VOLONTAIRE DE LA RESISTANCE
(Application de l'article 4 du décret n° 75-725 du 6 août 1975).
- DE CARTE DU COMBATTANT
(Article A. 137 du code des Pensions Militaires d'Invalidité et des Victimes de Guerre).
- D'ATTESTATION DE DUREE DES SERVICES DANS LA RESISTANCE

(Rayer les mentions inutiles)

DEMANDEUR

NOM PAEMELAIRE PSEUDONYME
pour les femmes mariées indiquer le nom de jeune fille
EPOUSE
Prénoms Sauv Albert
dans l'ordre de l'état civil
Date et lieu de naissance 16 mai 1924 à Roubaix (Nord)
Adresse actuelle 1 Avenue du Maréchal de Lattre à Herblay (Val d'Oise)
Décorations et titres déjà obtenus

TEMOIN

NOM DECAMPS PSEUDONYME LANJOUZY
pour les femmes mariées indiquer le nom de jeune fille
EPOUSE
Prénoms Robert
dans l'ordre de l'état civil
Adresse actuelle St Léon Lou forêt Rue de Chauvry 1 (95320)
Fonctions exercées dans la clandestinité : Grade chargé de Mission de 1^{er} classe
Mouvement Libre Patrie Ore. en ciel Lieux Région Parisienne Nord Seine et Oise
Homologué en qualité de F.F.C. F.F.I. R.I.F.
au titre de Ore. en ciel. Chef de secteur. Ore. en ciel. Adjoint au C. Comol. Le F. Nord de F.O.
mouvement réseau unité

certifie sur l'honneur - que j'ai été personnellement et directement témoin des faits suivants :
- que des renseignements recueillis du fait de mes titres et fonctions dans la Résistance,
il résulte l'exposé des faits suivants :

(rayer la mention inutile)

auxquels a participé Monsieur PAEMELAIRE, Sauv Albert

voir page suivante

EXPOSE DETAILLE DES FAITS

(voir "Renseignements-2 : actes qualifiés de Résistance à l'ennemi")

| Date d'entrée dans la Résistance | Nom du Mouvement | Noms des responsables |
|----------------------------------|---------------------|---------------------------------|
| 1942. | Groupe LIBRE PATRIE | Docteur Fondateur TASCARO Louis |
| 1943. 1944. | S/Réseau VENGEANCE | Professeur Fondateur VIC DUPONT |
| " | ARC en Ciel | Docteur BAUD Raymond. Fondateur |
| " | " " | Docteur FOURMONT |
| " | " " | Commandant HERON Jean Claude |

Enumération des actions (préciser les lieux et dates)

L'intéressé, PAEMELAIRE, Paul, a fait partie de la Résistance sous l'occupation allemande au titre du groupe LIBRE PATRIE, sous Réseau de TURMA VENGEANCE, en Seine et Oise Nord, recruté pour mes soins comme agent occasionnel au S.R. qui fonctionnait dans cette région, sous les ordres du Lt. Colonel PRUSHON, élément, du Lt. JOKKERS, Maurice et de moi-même.

Sur une période qui s'étend de septembre 1942 à décembre 1943, PAEMELAIRE a effectué diverses missions de renseignements, notamment lors des exactions commises dans la ville de Casq par une troupe SS. ^{par ailleurs} partant sur le front russe, une série de relevés sur les bombardements alliés de la base de St. Florentin, des rapports sur l'activité de l'Heulerie de Roubaix : ces renseignements étaient transmis à Londres par ALLIANCE (Commandant BIENNAIS ARGENTEUIL)

Lors de arrestations importantes dans les réseaux LIBRE PATRIE et TURMA, il a été pris en compte par ARC en CIEL en décembre 1943 alors que réfugié au St. il était recherché par l'ennemi; il était alors réfugié chez une parente, R. de l'Hôtel Dieu à Argenteuil.

A ma connaissance, PAEMELAIRE, a participé à la libération au titre des FFI Mouvement O.C.M. à Argenteuil et le secteur Nord Ouest, en août et septembre 1944 sous les ordres du commandant NEYL et du capitaine WEBER responsables de ce mouvement.

A contracté un engagement volontaire à la suite de la libération de notre région nord.

ANNEXE 4

LES DOCUMENTS MILITAIRES

Bataillon 104/22

Caserne GUYNEMER à Rueil

ATTESTATION DE PRESENCE AU CORPS

Le Chef de Bataillon Commandant le 104/22 certifie que le volontaire PREMELAIRE Paul est au Régiment depuis le 15-9-1944 et a contracté un engagement pour la durée de la guerre.

P.C. le 17-II-1944

LE CAPITAINE MAJOR



OBSERVATIONS IMPORTANTES.

Tout homme des réserves, à la naissance de son deuxième enfant, passe de droit dans la classe de mobilisation dont le millésime est inférieur de quatre unités à celui de sa classe normale de mobilisation.

Tout réserviste père de trois enfants vivants passe de droit et définitivement dans la 2^e réserve. Les pères de quatre et cinq enfants vivants sont et demeurent affectés à la dernière classe de la 2^e réserve. Les pères de six enfants vivants sont dégagés de toute obligation militaire.

Pour recevoir application de ces dispositions, se présenter à la mairie de sa résidence et justifier de ses charges de famille.

Dispositions de la loi sur le recrutement de l'armée applicables aux hommes dans leurs foyers.

Tout homme ayant été recensé est astreint s'il se déplace aux obligations suivantes :

1^o S'il change de domicile ou de résidence, il fait viser son livret individuel soit à la brigade de gendarmerie, soit à la mairie de son nouveau domicile ou de sa nouvelle résidence, soit, dans les grandes villes, au commissariat de police de son quartier. (Les changements d'adresse dans les villes sont considérés comme changement de résidence.)

2^o S'il se déplace pour voyager pour plus de quatre mois, il fait viser son livret avant son départ, par la gendarmerie de sa résidence habituelle.

3^o S'il va se fixer à l'étranger, il fait viser son livret avant son départ. A son arrivée à destination, il prévient l'agent consulaire de France le plus voisin.

S'il se déplace à l'étranger, il en prévient également l'agent consulaire. Lorsqu'il rentre en France, il se conforme aux prescriptions du paragraphe 1^o ci-dessus.

Les hommes ayant été exemptés ou réformés (définitivement ou temporairement) sont astreints à ces obligations.

Tous hommes qui s'abstiendraient de faire sa déclaration de changement de domicile ou de résidence est passible de sanctions (1 à 8) ans de prison.

Changement de domicile ou de résidence. — Voyages.

Tout homme ayant été recensé est astreint s'il se déplace aux obligations suivantes :

1^o S'il change de domicile ou de résidence, il fait viser son livret individuel soit à la brigade de gendarmerie, soit à la mairie de son nouveau domicile ou de sa nouvelle résidence, soit, dans les grandes villes, au commissariat de police de son quartier. (Les changements d'adresse dans les villes sont considérés comme changement de résidence.)

2^o S'il se déplace pour voyager pour plus de quatre mois, il fait viser son livret avant son départ, par la gendarmerie de sa résidence habituelle.

3^o S'il va se fixer à l'étranger, il fait viser son livret avant son départ. A son arrivée à destination, il prévient l'agent consulaire de France le plus voisin.

S'il se déplace à l'étranger, il en prévient également l'agent consulaire. Lorsqu'il rentre en France, il se conforme aux prescriptions du paragraphe 1^o ci-dessus.

Les hommes ayant été exemptés ou réformés (définitivement ou temporairement) sont astreints à ces obligations.

Tous hommes qui s'abstiendraient de faire sa déclaration de changement de domicile ou de résidence est passible de sanctions (1 à 8) ans de prison.

N° d'identification

Direction régionale de recrutement qui a établi le livret. **1^o RÉGION**

NOM (écrit en bâtarde) **PREMELAIRE**

PRÉNOMS : **Paul Albert**

SURNOMS :

Né le **16 Mars 1924**

à **Rueil**

canton d **Argenteuil**

département d **93**

résidant à **52 Rue Victor Guisieux**

canton d **9 et 10**

département d **9 et 10**

Profession d **chef Tendeur**

Fils de **Julien et de Thérèse**

et de **Marcelle**

domiciliés à **Argenteuil**

canton d **52 Rue Victor Guisieux**

département d **9 et 10**

Marié le

à

alors domiciliée à

département d

Autorisation du Conseil d'Administration en date du

| DIRECTION REGIONALE DE RECRUTEMENT et numéro au registre matricule. | PARTIE DE LA LISTE DE RECRUTEMENT cant. mat. | NUMERO de la LISTE MATRICULE |
|---|--|------------------------------|
| 1^o RÉGION 30.839 | R.D. | |

ANNEXE 5

LES ACTIVITES DU RESEAU ARC-EN-CIEL

RESUME DE L'ACTIVITE DU RESEAU ARC EN CIEL REGION DE S&O

- Mars 1943
- 4/ Contact avec Fremont par intermédiaire de Jean Charles Mayer
Café des Armes de la Ville à Paris
pour renseignements cotiers région Pas de Calais & Somme
 - 12/ Fourniture de vingt cartouches de 6 35 avec un pistolet Le
Français à J-C Mayer , Café de la Garde Nationale
 - 18/ Prise de contact avec Zettwoog pour la Somme Ghope de l'Est
Fourni tuyaux sur coordonnées & cartes E-W.
 - 19/ Vu Depoilly pour Pas de Calais Terminus Denain mêmes ren-
seignements qu'à Zettwoog.
 - 19/ Vu Mazingue pour SR industrie de guerre & usines de la région
parisienne
 - 20/ Présentation de Prudhon par Heesse pour SR région S&O Argenteuil
- Avril 1943
- 4/ Passé renseignements sur voitures croix rouge allemande camouf-
flées en transport munitions (Gare Eaubonne vers Beaumont)
Passé renseignements sur réserve munitions de la forêt de Vel-
zen près Hambourg et Camp travailleurs de Lannerlager Ost I/IC'
 - 6/ Transmis renseignements sur DCA de Longchamp, DCA de la vallée
de Montmorency (rectification des réglages de tirs & zone neutre
pour avions) sur travaux de fortifications de l'ancienne ligne
Hindinbourg, région de Soissons, sur transfèrement des travailleurs
sur la région de Camp-Major (BdR)
 - 7/ Passé renseignement sur Camp d'Orly (Seine) sur Hôpital Beaujor
à Clichy s/S, sur le recrutement des commerçants forains pour
Todt, sur la naturalisation d'office des luxembourgeois considé-
rés comme allemands à dater du 20 avril.
 - 12/ Renseignements sur Usines Panhard, à Paris XIII^e et Etablisse-
ments LAMBERT à Corneilles en Paris
 - 14/ Renseignements sur Usines Gnome Rhone à Paris XIII^e et Cité Uni-
versitaire réquisitionnée.
 - 16/ Transmis passages de troupes venant de Russie et allant sur les
côtes Atlantique et Manche pour relève.
Renseignements sur déplacements de troupes région Boulogne s/M.
Tréport, Eu et Dieppe et Arras Amiens, Beaumont et Neufchâtel pr
lieux de regroupement.
Renseigts sur travaux défense à Ault, Caysux, Onival, le Hourdel
& Brighton ainsi que sur le dépôt de munitions de la côte d'Eu,
GC 205, Allée d'entrée du Château de la Croix au Bailly.
 - 16/ Transmis renseignements sur Etablis. REP BLEG de Boulogne - Bi-
lancourt (moteurs et transformateurs)
 - 24/ Transmis renseignements sur Usines Jumo (moteurs avions) Le Sui-
(suiis et dérivés) Fonderie Ste Marie (fonte fer) Fours Rousseau
(fonderie générale) LIORRE (montage d'hydravions) DIRIES (opti-

1er 1948

- 2/ Renseignits sur travaux à Mours et Champagne par Delcour.
- 5/ Voyage à Chevreuse avec Mathieu pour prise contact avec dépôt Hachette pour créer un service SR. Pas de suite, élément bon, mais trop bavard.
- 7/ Voyage à ST Rémy avec Maurice, prise contact avec élément intéressant. Transmis renseignements sur troupes et E-M.
- 10/ Renseignits sur Livilliers, Génicourt, Gérocourt sur camps factices, reçus par Gibard.
- 12/ Voyage à Ham (Somme) pour enquête sur industrie locale. Renseignits négatifs sur renseignements données.
- 17/ Renseignits trafic SNCF Beaumont transmis Cornillon par Crapard.
- 20/ Renseignits trafic Triage Argenteuil transmis Cornillon, reçus de Prudhon. Pas de nouvelles de Simonnet et Klant.
- 21/ Transmis les renseignements concernant la garnison de Beauvais avec plans et coordonnées, reçus de Zettwoog.
- 22/ Entrevue avec Davidoff pour titres rationnement.
- 28/ Renseignits sur trafic gare Senlis transmis à Cornillon.

Mars 1948

- 3/ Voyage à Tergnier pour rapport sur gare Triage Quessy Terègnier, transmis le 4 à Crapard pour Cornillon.
- 5/ Renseignits sur garnison allemande de Versailles et Houdan reçus par Fumex.
- 8/ Renseignits sur trafic fluvial à Conflans Ste Honorine reçus par Bury.
Plans nouveaux travaux à Péry Mériel reçus par Devos Dupui
- 11/ Renseignits sur Granvilliers, Formerie, Aumale et Boix par Joudin transmis ce jour.
- 16/ Renseignits sur Marseille en Beauvaisis, Gournay en Braye par Depoilly transmis ce jour.
- 18/ Rendez vous au Cusine avec Zettwoog, Depoilly et Francis pour faire le point.
- 19/ Voyage à Montdidier pour renseignements signalés. Sans résultat appréciables, pas d'incident. Transmis rapport.
- 20/ Rendez vous avec Prudhon Gare St Lazare pour présentation Mr X.... à la direction, pas de contact, journée perdue.
- 22/ Sabotage Usine Lorraine (équipe Jonkers)
- 23/ Contact Gare du Nord avec Héron pour transmission note sur effectif agents cotiers.
- 28/ Renseignits sur troupes stationnées région Dreux, reçus par Paemelaire.

ANNEXE 6

Robert DECAMPS

Robert Decamps est né le 29 mars 1902 à Paris (XIII^e arrondissement). Domicilié à Saint-Leu-la-Forêt, il exerçait la profession de régisseur des marchés communaux d'Argenteuil.

A la fin de l'année 1940 ou au début de l'année 1941, après quelques actions isolées, il entre en relation avec un groupe dénommé "Jacquet de Lille" dont le but est de porter assistance aux prisonniers évadés. En 1941, cette filière d'évasion qui passe par le col d'Arrens dans les Pyrénées est au point. Au sein de ce groupe, il prend la responsabilité du Nord de la Seine-et-Oise.

En février 1942, la répression allemande s'abat sur le groupe Jacquet. Robert Decamps rattache alors son groupement au mouvement Libre Patrie commandé par Louis Pascano. Il organise des groupes dans l'Aisne, la Somme, le Pas-de-Calais, l'Yonne, la Corrèze et la Dordogne tout en assurant le commandement du Nord de la Seine-et-Oise.

Pour ce mouvement, Decamps mène aussi un important travail de renseignement sur les défenses côtières ennemies.

Le mouvement Libre Patrie étant en partie anéanti en décembre 1943, les groupes de Decamps sont rattachés au réseau Arc-en-ciel et poursuivent leurs activités d'évasion et de renseignement. Robert Decamps occupe alors la fonction de chef de région.

Lorsque ce réseau est démantelé par la bande Bony-Lafont, les troupes de Decamps passent sous le giron de l'Armée secrète et entreprennent des opérations à caractère paramilitaire. En mai 1944, Robert Decamps est chargé de la subdivision Nord Seine-et-Oise de l'Armée Secrète (A.S.), l'Île-de-France étant découpée en quatre subdivisions. En août, il est nommé commandant F.F.I et adjoint au chef du secteur Nord Seine-et-Oise, le colonel Longchambon.

Avec ses hommes et en liaison avec la 4^{ème} division d'infanterie américaine, il participe très activement aux combats de la libération du nord de la Seine-et-Oise notamment à Herblay, l'Isle-Adam et Montmorency.

Liquidateur du réseau Arc-en-ciel, Robert Decamps est élu conseiller municipal de Saint-Leu-la-Forêt en mars 1965. De novembre 1970 à mars 1977, il est maire-adjoint puis premier adjoint au maire. Secrétaire général de la Fédération des anciens de l'Armée secrète, il est également l'un des fondateurs du Comité d'action de la Résistance (CAR).

Robert Decamps est décédé le 6 avril 1998 à Saint-Leu-la-Forêt.

Décorations :

Chevalier de la légion d'Honneur, croix de guerre 1939-1945 avec étoile de vermeil, croix de guerre des TOE, médaille de la Résistance, croix du combattant volontaire de la Résistance, chevalier du mérite social, King's medal, US medal of freedom.

Sources et bibliographie : ONAC de Versailles, dossier de CVR de Robert Decamps.

Archives Pierre Decamps.

Martial Laroque, *La Résistance en Val d'Oise*, Rosny-sur-Seine, ANACR, 1986.

Souvenirs de Robert Decamps relatés dans la brochure "Exposition de l'impossible oublié" éditée par la ville de Saint-Leu-la-Forêt en 1980.

***Plaque à la mémoire de Robert Decamps
apposée rue de Chauvry à Saint-Leu-La-Forêt
(Val-d'Oise)***



ANNEXE 7

LES DECORATIONS

La Croix du Combattant Volontaire de la Résistance

La Croix du Combattant

La Médaille de Reconnaissance de la Nation



Le brassard de F.F.I. numéroté.



ANNEXE 8

TITRE DE RECONNAISSANCE DE LA NATION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Le Titre de Reconnaissance de la Nation n°095/0028353 est attribué à compter du 19 septembre 2008 à :
Monsieur Paul PAEMELAIRE
pour sa participation à la Seconde guerre mondiale

Fait à Paris, le 24 mai 2018

La Directrice Générale
de l'Office National des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre

Rose-Marie Antoine

ANNEXE 9

LES ACTIVITES A LA RETRAITE

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX
Association Nationale reconnue d'Utilité Publique

DÉLÉGUÉ ENQUÊTEUR




1997
Limite de validité
31 janvier 1998

Le Président de la SPA recommande le titulaire de cette carte aux représentants des Pouvoirs Publics dans le cas de mauvais traitements et actes de cruauté réprimés par les articles 521-1 et R 654-1 du Code Pénal

39, boulevard Berthier - 75017 PARIS
Tél. 01 43 80 40 66



L'intérêt de la photo n'est pas dans les chiens Spitz mais dans le wagonnet fleuri ; celui-ci, employé dans une briqueterie, servit d'abri à Paul lors des combats de la Patte d'Oie d'Herblay ; il le récupéra après la guerre pour décorer son jardin

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS
Reconnue d'utilité publique par le décret du 20 mai 1920
"Unis comme au front"

18, Rue Vézelay - 75008 PARIS Tél. : 522-79-71 et 79-72

MEMBRE ACTIF

NOM et Prénom **PAEMELAIRE Paul**

Adresse **1, Avenue du Mail des Ombrages
95220 HERBLAY**

Section **HERBLAY**

Le Président de Section : *Paul* Le Président : *J. A. Lamy*

N° Fédéral **380428** N° Section **66**

F.N.R.G.
SECTION DES PYRÉNÉES ORIENTALES

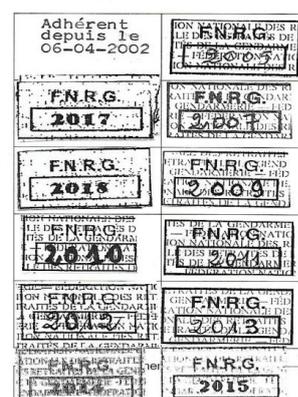
MEMBRE BIENFAITEUR

NOM **PAEMELAIRE**
Prénoms **Paul**
Date et lieu de naissance **16-03-1924
à ROUBAIX (Nord)**
Fonction **Membre Bienfaiteur**

Adresse **1 Avenue du Mail des Ombrages 95220 HERBLAY**

PERPIGNAN 11-2004

Le Titulaire : *Paul Paemelaire*



Carte de membre bienfaiteur de la Fédération Nationale des Retraités de la Gendarmerie



Paul a veillé à ce que la tombe où repose son épouse et où il la rejoindra un jour symbolise pour sa famille, ses amis et les visiteurs ce que fut sa vie et ses passions.

On y retrouve le brassard FFI, des silhouettes d'enfants, ainsi que des silhouettes de chiens et des oiseaux auxquels il consacra sa retraite



ANNEXE 10

CEREMONIE DU DIMANCHE 26 AOUT 2018

POUR LA COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE CORMEILLES EN PARISIS



ANNEXE 11

VISITE DU FORT DE CORMEILLES EN PARISIS DU DIMANCHE 2 SEPTEMBRE 2018



